



TARIFS ALSH 2016/2017

TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017							
		Familles de Miniac Morvan*					Extérieurs commune
	Quotients familiaux	Entre 0 et 649€	entre 650 et 859€	entre 860 et 999€	entre 1000 et 1200€	plus de 1201€	
accueils de loisirs extrascolaires et périscolaires (vacances scolaires et mercredis après-midi en période scolaire)	Journée avec repas	9.55 €	10.61 €	11.67 €	12.73 €	13.80 €	15.92 €
	Journée sans repas	7.96 €	8.49 €	9.02 €	9.55 €	10.09 €	11.67 €
	Demi-Journée sans repas	5.57 €	5.94 €	6.31 €	6.69 €	7.06 €	8.17 €
	Demi-journée avec repas	7.16 €	8.06 €	8.96 €	9.87 €	10.77 €	12.42 €
<p>La garderie année scolaire 2016 – 2017 : varie à la demi-heure matin et soir</p> <p>Moins de 30 min: 0,53 € de 31 min à 1h: 1,06 € de 1h01 à 1h30: 1,59 € de 1h30 à 2h: 2,12 €</p> <p>à partir de 19h00, il y a aura une majoration de 2,12 € par quart d'heure (sans justificatif)</p>							

***Lors des mercredis après-midis en période scolaire :**

Il est appliqué les tarifs « familles de Miniac-Morvan » aux familles habitant hors commune mais ayant leurs **enfants scolarisés** à Miniac-Morvan.

***Lors des vacances scolaires :**

Il est appliqué « les tarifs « familles de Miniac-Morvan » aux familles habitant hors commune mais ayant leurs **enfants scolarisés** à Miniac-Morvan et uniquement si leur **commune d'habitation ne propose pas d'accueils de loisirs**, avec la priorité accordée en ce qui concerne les inscriptions à l'ALSH aux habitants de la commune de Miniac-Morvan.

TARIFS DES SORTIES ET ACTIVITES ANNEXES			
	Enfant présent minimum 3 jours ou 5 demi-journées sur la semaine	Enfant présent moins de 3 jours ou 5 demi-journées sur la semaine	Extérieurs commune
Tarif A	4 €	6 €	8 €
Sortie <20km			
Tarif B	6 €	8 €	10 €
Sortie >20km			
Tarif C	3 €	5 €	7 €
Sortie fixe (cinéma, piscine)			



TARIFS GARDERIES 2016/2017

La garderie année scolaire 2016 – 2017 varie à la demi-heure matin et soir

Moins de 30 min: 0,53 €

de 31 min à 1h: 1,06 €

de 1h01 à 1h30: 1,59 €

de 1h30 à 2h: 2,12 €

à partir de 18H45,
il y a aura une majoration de 2,12 € par quart d'heure
(sans justificatif)